

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
concernant

*une demande de crédit d'investissement de 797'600 francs pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz.*

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### Préambule

Jusqu'au budget 2008, certaines dépenses, qui étaient par nature des immobilisations (petites extensions ou améliorations des réseaux, compteurs, etc.) faisant partie intégrante des réseaux d'exploitation pour les différentes énergies, étaient intégrées dans le budget de fonctionnement.

En fin d'année 2008, le Conseil communal était saisi d'une demande de transfert de ces éléments vers le budget d'investissement, et ce pour plusieurs motifs : outre le fait que ces dépenses pouvaient être réparties sur la durée d'utilisation des équipements et soulager le budget de fonctionnement, le principe utilisé jusqu'à fin 2008 générait des distorsions devant être corrigées, suite à l'adoption de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LapEl du 23 mars 2007), notamment pour les calculs économiques (timbre d'utilisation des réseaux). En outre, il s'agissait de réduire le volume considérable de rapports sollicitant l'approbation de projets d'investissement pour de faibles montants (pris isolément). Il fut donc proposé d'établir un crédit d'investissement global couvrant les diverses petites extensions et améliorations des réseaux des énergies.

Le 11 décembre 2008, votre Conseil adoptait le préavis PR08.54PR pour un montant de 669'000.- francs pour l'exercice 2009.

### Statut du crédit de 669'000 francs approuvé en 2009

Comme indiqué dans le principe de fonctionnement s'y rapportant, ce crédit sera clôturé à la fin de l'exercice 2009 et un rapport d'utilisation sera soumis à la Municipalité au terme de l'exercice.

On peut dire, à fin septembre 2009, que la nouvelle approche instituée au titre de 2009 fonctionne conformément aux attentes. Pour le mesurer, nous vous dressons un résultat intermédiaire de l'état d'utilisation du crédit d'investissement :

	Eau	Gaz	Electricité	Total
<b>Compteurs</b>				
Dépensé au 30.09	5'439.00	54'700.00	117'820.00	177'959.00
Commandes en cours ou à effectuer	132'000.00	18'000.00	10'000.00	160'000.00
<b>Prévision au 31/12/2009</b>	<b>137'439.00</b>	<b>72'700.00</b>	<b>127'820.00</b>	<b>337'959.00</b>
<b>Budget</b>	<b>158'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>155'000.00</b>	<b>393'000.00</b>

Petites extensions	Eau	Gaz	Electricité	Total
Dépensé au 30.09	6'533.00	8'124.00	110'940.00	125'597.00
Dépensé en cours d'imputation		14'920.00	42'413.00	57'333.00
Prévision nov-dec	3'000.00	5'000.00	6'000.00	14'000.00
Prévision au 31/12/2009	9'533.00	28'044.00	159'353.00	196'930.00
<i>Budget</i>	<i>53'000.00</i>	<i>63'000.00</i>	<i>160'000.00</i>	<i>276'000.00</i>
Total 2009	Eau	Gaz	Electricité	Total
Prévision dépenses	146'972.00	100'744.00	287'173.00	534'889.00
Budget Préavis	211'000.00	143'000.00	315'000.00	669'000.00
Ecart	64'028.00	42'256.00	27'827.00	134'111.00

### Crédit d'investissement : remplacement des compteurs et diverses petites extensions du réseau ( prévisions pour l'exercice 2010)

Le montant global de tous les éléments non inclus dans le budget de fonctionnement 2010 s'élève à 797'600 francs pour l'année 2010.

Selon la planification actuelle :

- le réseau d'eau est concerné pour un montant de 223'900 francs, dont 130'900 francs pour le remplacement ou l'installation de compteurs ;
- le réseau de gaz pour 156'400 francs , dont 63'400 francs pour le remplacement ou l'installation de compteurs ;
- le réseau d'électricité pour 417'300 francs, dont 211'900 francs pour le remplacement ou l'installation de compteurs.

Le détail des travaux envisagés figure sur le tableau récapitulatif joint.

Comparé à l'année précédente, le montant du crédit demandé est en augmentation de 128'600 francs pour le poste « compteurs », respectivement de 12'900 francs pour les compteurs « eau », 23'400 francs pour les compteurs « gaz » et 92'300 francs pour les compteurs « électriques ».

Les besoins additionnels de comptage sont générés d'une part, par une augmentation du nombre de locaux à équiper selon nos prévisions et d'autre part, par une modernisation du parc, nécessaire dans certains cas (équipement de zones d'accès difficile avec des compteurs permettant le relevé à distance, compteurs électriques permettant de différencier la puissance pendant les heures pleines et les heures creuses).

### Coût et financement

Les charges annuelles de l'investissement sont de 76'500 francs et comprennent les amortissements de 46'900 francs, les frais d'entretien de 15'950 francs et les frais d'intérêt variables sur le capital investi de 13'600 francs. Les amortissements sont calculés comme suit :

Amortissement compteurs, sur 15 ans	fr. 34'773
Amortissement petites extensions eau-gaz, sur 30 ans	fr. 3'534
Amortissement petites extensions électriques, sur 20 ans	fr. 8'500
Total amortissement	fr. 46'807



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa Commission, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Un crédit d'investissement de 797'600 francs est accordé à la Municipalité pour le remplacement de compteurs et la réalisation de diverses petites extensions sur les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité.

Article 2 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte no 4200 « Extensions et compteurs 2010 ». Elle sera amortie sur 15 ans au plus pour les compteurs, sur 20 ans au plus pour la partie électrique et sur 30 ans au plus pour la partie eau et gaz.

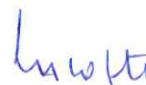
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

La secrétaire



S. Lacoste

Annexes : Tableau récapitulatif du détail des investissements

Délégué de la Municipalité : Monsieur C. Pillonel

Détail investissements

EAU		GAZ		ELECTRICITE	
Compteurs	Nombre	CHF	Compteurs	Nombre	CHF
Compteurs neufs	178	47'500	Compteurs neufs	188	37'800
Compteurs à remplacer	482	83'400	correcteurs	2	13'000
			Compteurs à remplacer	106	12'600
<b>Sous-total</b>		<b>130'900</b>	<b>Sous-total</b>		<b>63'400</b>
<b>Main-d'œuvre externe</b>		<b>40'000</b>	<b>Main-d'œuvre externe</b>		<b>40'000</b>
<b>Petites extensions réseau</b>			<b>Petites extensions réseau</b>		
Diverses extensions	70 m	50'000	Diverses extensions	80 m	50'000
Main-d'œuvre interne		3'000	Main-d'œuvre interne		3'000
<b>Sous-total</b>		<b>53'000</b>	<b>Sous-total</b>		<b>53'000</b>
<b>TOTAL EAU</b>		<b>223'900</b>	<b>TOTAL GAZ</b>		<b>156'400</b>
<b>TOTAL EAU</b>		<b>417'300</b>	<b>TOTAL ELECTRICITE</b>		<b>417'300</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Compteurs	15 ans	34'773			
Extension réseaux eau-gaz	30 ans	3'533			
Equipements de stations	20 ans	8'500			
<b>Total</b>		<b>46'807</b>			
<b>INTERETS</b>		<b>13'958</b>			